



**HAL**  
open science

# L'AGRICULTURE BRÉSILIENNE EN DÉBAT : ÉVOLUTIONS RÉCENTES, CONTROVERSES ET POLITIQUES PUBLIQUES

Eric Sabourin

► **To cite this version:**

Eric Sabourin. L'AGRICULTURE BRÉSILIENNE EN DÉBAT : ÉVOLUTIONS RÉCENTES, CONTROVERSES ET POLITIQUES PUBLIQUES. Problèmes d'Amérique Latine, 2015, 10.3917/pal.095.0033 . hal-02794904

**HAL Id: hal-02794904**

**<https://hal.science/hal-02794904>**

Submitted on 11 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'AGRICULTURE BRÉSILIENNE EN DÉBAT : ÉVOLUTIONS RÉCENTES, CONTROVERSE ET POLITIQUES PUBLIQUES

Éric Sabourin

ESKA | « Problèmes d'Amérique latine »

2014/4 N° 95 | pages 33 à 55

ISSN 0765-1333

ISBN 9782747224970

Article disponible en ligne à l'adresse :

---

<http://www.cairn.info/revue-problemes-d-amerique-latine-2014-4-page-33.htm>

---

!Pour citer cet article :

---

Éric Sabourin, « L'agriculture brésilienne en débat : évolutions récentes, controverses et politiques publiques », *Problèmes d'Amérique latine* 2014/4 (N° 95), p. 33-55.

---

Distribution électronique Cairn.info pour ESKA.

© ESKA. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

# L'AGRICULTURE BRÉSILIENNE EN DÉBAT : ÉVOLUTIONS RÉCENTES, CONTROVERSES ET POLITIQUES PUBLIQUES

---

*Eric SABOURIN<sup>1</sup>*

*« Géant par ta propre nature,  
Tu es beau, tu es fort, intrépide colosse,  
Et ton avenir reflète cette grandeur. (...)  
Terre adorée,  
Entre mille autres,  
Tu es Brésil,  
Ô, Patrie bien-aimée !  
Brésil ! (...)  
Tes terres sont les plus charmantes,  
Tes beaux champs joyeux ont plus de fleurs ;  
« Nos forêts ont plus de vie »,  
« Notre vie » en ton sein, « plus d'amour » (...)*

(Extraits choisis de l'Hymne national du Brésil).

L'évocation de l'agriculture brésilienne renvoie souvent à trois images largement véhiculées par les médias comme par les publications scientifiques : le Brésil « géant agricole » serait la « future ferme du monde »<sup>2</sup>,

---

1. Chercheur au CIRAD, UMR ART-Dev (5281) et chercheur visitant à l'Université de Brasília, Centre du Développement Durable.

2. Théry (2009), MAAF (2012).

mais son agriculture menacerait la forêt amazonienne<sup>3</sup>, et surtout, celle-ci ne serait pas durable à cause de l'extrême inégalité de sa structure productive et sociale, et en particulier, de la grande concentration foncière<sup>4</sup>.

Ce constat n'est pas nouveau et reste juste pour l'essentiel. Mais ce qui aura été marquant lors des deux dernières décennies est la capacité du Brésil à affronter ces défis avec des résultats notables, tout en assurant malgré la crise financière de 2008, une croissance continue de sa production agricole et de ses exportations agroalimentaires. Ces résultats restant insuffisants pour une partie de la population, l'agriculture est un sujet qui fait débat au Brésil et mobilise la société autour d'intérêts bien sûr, mais également autour de causes publiques<sup>5</sup>.

Quelles sont donc les politiques mises en place par le Brésil durant la période écoulée depuis la démocratisation (1993-2013), quels débats internes précèdent ou accompagnent ces politiques au niveau du parlement, du gouvernement et de la société brésilienne ?

Cet article fait le point sur la situation, les évolutions récentes, les controverses et les défis de l'agriculture brésilienne à partir d'une lecture des débats et des interactions entre les groupes d'intérêts qui la composent et des politiques qui en ont résulté. Cette synthèse associe une approche socio-historique<sup>6</sup> et une sociologie politique de l'agriculture brésilienne<sup>7</sup>, de ses acteurs et de l'institutionnalisation progressive d'une politique spécifique<sup>8</sup>. La première partie rappelle le cadre social et historique de l'agriculture brésilienne et introduit quelques caractéristiques de son évolution récente. La deuxième propose une lecture des débats qui animent l'État et la société brésilienne en matière d'agriculture à partir du positionnement des principaux groupes d'intérêts et des représentations professionnelles des agriculteurs. La troisième partie analyse l'évolution spécifique du modèle brésilien de politiques agricoles face à ses principaux défis. Il s'agit de maintenir la croissance du secteur agricole par les exportations dans le respect de l'environnement et en réduisant la pauvreté et les inégalités. Ces enjeux passent par un positionnement international ambitieux : depuis les années 2000, une diplomatie omniprésente et une politique de coopération technique et financière servent les intérêts commerciaux de l'agriculture et de l'agro-industrie brésilienne.

---

3. Théry (2009), Weissenberger et Silva (2010).

4. Eloy *et al.* (2010), Vidal (2010).

5. Sabatier et Jenkins-Smith (1993).

6. Payre et Pollet (2013).

7. Lagroye *et al.* (2013), Massardier (2008).

8. Mahoney et Thelen (2010).

## 1. L'AGRICULTURE BRÉSILIENNE : CONTEXTE, CADRE SOCIAL ET HISTORIQUE

### *Une agriculture de superlatifs et de contrastes*

Selon le recensement agricole de 2006 (IBGE 2009), le pays comptait 5 175 500 exploitations agricoles qui occupaient 329 941 393 hectares, soit 36,75% du territoire brésilien (851 487 659 ha)<sup>2</sup>. Les terres indigènes et les unités de conservation représentent respectivement 15% (ou 125 545 870 ha) et 8,5% (72 099 864 ha) du total. Le Ministère de l'agriculture brésilien et la FAO (2011) reconnaissent une superficie cultivée de 275 030 000 ha et une superficie forestière de 517 327 600 ha, les 59 130 059 ha restants correspondant aux espaces urbanisés et plans d'eau. Le Brésil était déjà le premier producteur et exportateur mondial de café, de sucre, d'éthanol et de jus d'orange concentré. Il est devenu en 2012 le premier exportateur mondial de viande bovine devant l'Inde et l'Australie et de soja et de volaille devant les États-Unis (MAPA, 2013). Ce pays-continent bénéficie de ressources naturelles à l'échelle de sa taille de géant qui constituent autant d'atouts pour la production agricole.

### *Un régulateur de l'économie brésilienne*

La production agricole et ses exportations sont devenues des régulateurs de l'économie brésilienne. Le PIB agricole est passé de 250 milliards de dollars en 2004 à plus de 480 milliards de dollars en 2014 (1 000 milliards de reais, figure 1). L'agriculture représente entre 22% et 26% du PIB depuis 1995<sup>9</sup>. Sa croissance moyenne ces quinze dernières années a été de 3,6% par an, avec des indices de productivité au-dessus de la moyenne mondiale selon l'OCDE (2013, 2014). En 2013, la balance commerciale agricole a rapporté un solde de 83 milliards de US\$, pour près de US\$ 100 milliards d'exportations. Depuis 2008, le complexe du soja a atteint un record de 31 milliards d'US \$ avec 31% des exportations agricoles, devant la viande (US\$ 16,80 milliards) et le maïs (US\$ 6,25 milliards)<sup>10</sup>.

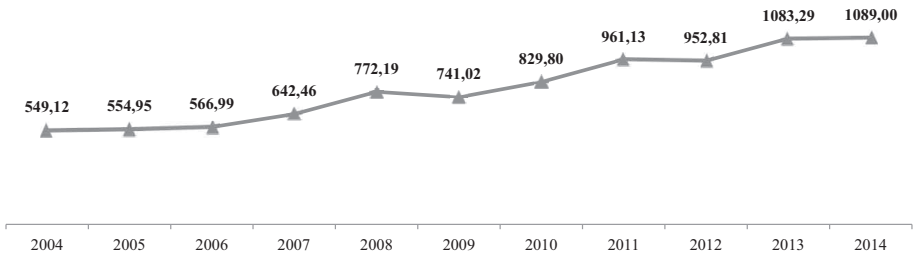
Plus que cette croissance actuelle de la production et des exportations, c'est la confiance des autorités et de la société brésilienne dans les capacités presque illimitées du progrès technologique ou de la demande solvable du marché mondial qui retient l'attention. C'est cette confiance qui explique les prises de risques, les investissements publics et privés, mais également le mépris ou la violence envers ceux qui ne partagent pas cette vision, en particuliers les organisations des paysans sans terre ou n'ayant accès qu'à de très petites superficies<sup>11</sup>.

9. CEPEA (2013).

10. Guibert (2009).

11. Sabourin (2007), Grisa et Schneider (2014).

**Figure 1 : Évolution du PIB agricole brésilien (en milliards de R\$) (Cepea-USP ESALQ)**



Source : Cepea-USP ESALQ <http://cepea.esalq.usp.br/pib/>

### *Des inégalités encore mal reconnues*

Le recensement de 2010 indique 30 millions de ruraux pour une population totale de 197 millions d'habitants, soit 15,2% de population rurale (IBGE, 2011). Selon le recensement agricole de 2006, 37% des agriculteurs sont analphabètes ou n'ont jamais étudiés, et 43% n'ont pas terminé le cycle de base de l'école primaire ; 38% sont situés en Amazonie et 58% dans le Nord-Est, 13% au Centre-Ouest et 11% au Sud-Est. Par ailleurs, 1 500 000 chefs d'exploitation déclarèrent une activité économique en dehors de leur exploitation, soit près de 30% du total (5 millions), 46% pour une activité agricole et 50% pour un travail non agricole, ce qui montre l'importance de la pluriactivité et des revenus non agricoles pour bon nombre d'agriculteurs. De même, 20% des membres des familles d'agriculteurs travaillent en dehors de l'exploitation et 62% des membres de ces dernières en dehors de l'agriculture<sup>12</sup>.

De plus, l'historique inégalité structurale de la distribution foncière n'a pu être réduite par la politique foncière mise en place depuis la re-démocratisation dans les années 1990. Le recensement agricole (IBGE 2009, tableaux 1 et 2) fait état des mêmes données de répartition des terres par classes de superficie. L'indice de Gini de concentration foncière n'a guère varié ; il est de 0,854 en 2006<sup>13</sup>. Cela signifie que les énormes efforts de réinstallation réalisés de 1994 à 2007 au titre de la politique de réforme agraire (plus de 500 000 familles) ne sont au mieux parvenus qu'à compenser les départs (retraites et abandon de l'activité agricole). Le recensement agricole et les politiques publiques distinguent d'ailleurs depuis 2000, deux

12. IBGE (2009).

13. L'indice de Gini indique la distribution (ici des terres) sur une échelle de 0 à 1. Le 0 indiquerait une distribution des terres égale entre tous les agriculteurs et le 1 une distribution totalement inégale. L'indice de 0,854 montre une stabilité dans la concentration foncière du pays de ces 20 dernières années : il était de 0,857 en 1985 et de 0,856 en 1995/96.

grandes catégories de producteurs : l'agriculture familiale (qui regroupe les petits producteurs occupant moins de quatre modules fonciers fiscaux, les bénéficiaires de la réforme agraire, les communautés traditionnelles, indigènes, pêcheurs artisanaux, etc.) et l'agriculture patronale qui correspond au modèle entrepreneurial employant plus de deux salariés permanents.

**Tableau 1 : Distribution des terres par classe de superficies (IBGE, 2009)**

Classes de superficie	Surface cumulée des exploitations		
	1985	1995	2006
< 10 hectares	9 986 637	7 882 194	7 798 607
10 ha à 100 ha	69 565 161	62 693 585	62 893 091
100 ha à 1000 ha	131 432 667	123 541 517	112 696 478
1000 ha et plus	163 940 667	159 493 949	146 553 218
<b>Total</b>	<b>374 924 421</b>	<b>353 611 246</b>	<b>329 941 393</b>

Source : IBGE (2009, Censos agropecuarios 1985/2006)

**Tableau 2 : Distribution des terres par catégorie d'exploitation (IBGE, 2009)**

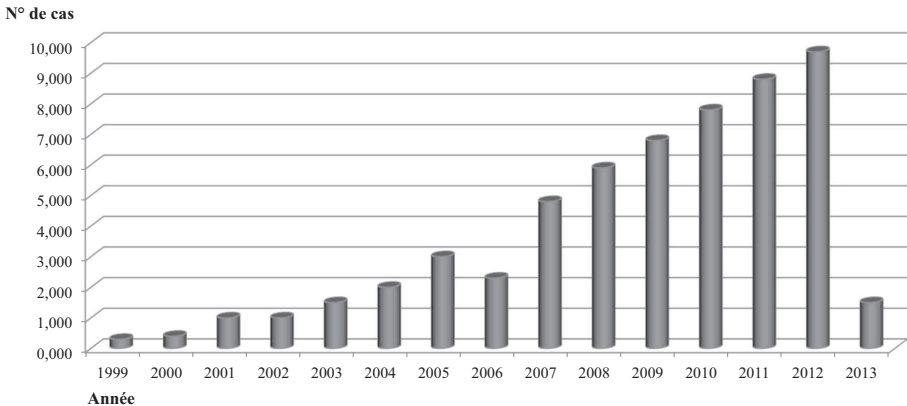
Classes de superficie	Distribution des exploitations par catégorie de surface en 2006		
	Nbre d'exploitations	Superficie totale ha	% du total
Producteurs sans terre	255 024		
< 10 hectares	2 447 079	7 798 608	47,3%
10 ha à 100 ha	1 971 577	62 893 092	38%
<b>Sous total</b>	<b>4 448 648</b>	<b>70 691 698</b>	<b>85,3%</b>
100 ha à 1000 ha	424 906	12 696 478	8,2 %
1000 ha à 2500 ha	31 899	48 072 46	0,6%
2500 ha et plus	15 012	98 480 672	0,3%
<b>Sous total</b>	<b>471 817</b>	<b>259 249 696</b>	<b>9,1%</b>
<b>Total</b>	<b>5 175 489</b>	<b>329 941 393</b>	<b>100%</b>

Source : IBGE (2009, Censos agropecuario/2006)

### *L'usage sans restriction d'engrais de synthèse et de pesticides à grande échelle*

L'une des fragilités de l'agriculture brésilienne, et en particulier du secteur entrepreneurial, reste sa grande dépendance aux intrants chimiques importés. La consommation des engrais de synthèse est passée de 3 à plus de 15 millions de tonnes entre 1990 et 2008<sup>14</sup> et celle de pesticides a augmenté de 2 à 8 milliards de US\$ entre 2000 et 2008. Ces intrants utilisés surtout par l'agriculture d'entreprise contribuent à la pollution des sols et des nappes d'eau. L'application de pesticides par avion (coton, soja) occasionne des intoxications parmi la population en plus de celles recensées chez les ouvriers agricoles (figure 2).

**Figure 2 : Evolution des intoxications confirmées par des pesticides de 1999 à 2012**



Source : SINISAN (Système d'Informations du Ministère de la Santé), Brésil, 2013

Plus encore que le thème des OGM, leur utilisation étant pourtant pratiquement totalement libéralisée, l'usage abusif des pesticides et des engrais chimiques commence à faire débat dans la société brésilienne : les pesticides à cause de leur impact sur la santé<sup>15</sup> et les engrais à cause de leurs effets sur la qualité des aliments.

## **2. DES DÉBATS ENTRE DES GROUPES D'INTÉRÊT TRÈS ORGANISÉS**

Les groupes d'intérêts liés à l'agriculture et à l'agro-industrie se sont organisés en coalitions politiques puissantes. Les débats controversés sont

14. ANDA (2009).

15. De nombreux pesticides interdits en Europe sont encore utilisés à grande échelle au Brésil.



âpres, voire violents. Ce fut d'abord le cas dans les années 1970 et pendant les travaux de l'Assemblée constituante de 1988 autour du thème de la réforme agraire, ensuite autour de la politique d'agriculture familiale en 1995, et plus récemment à propos des crédits et de l'assistance technique à l'agriculture, puis de l'interprétation des résultats du dernier recensement agricole de 2006. Même si l'on a tendance à opposer de façon binaire la coalition de l'agrobusiness à celle de l'agriculture familiale, la seconde reste plus faible et surtout plus divisée, voire fragmentée.

### **Groupes d'intérêt et mouvements sociaux**

En matière d'agriculture, trois coalitions pèsent sur les gouvernements et les politiques publiques : celle de l'agrobusiness, et du côté de l'agriculture familiale, le mouvement des syndicats agricoles et celui fédéré dans Via Campesina. Elles animent des débats à partir d'une série d'études très techniques et de publications scientifiques. Elles ont, en outre, recours aux médias, bien que ceux-ci privilégient surtout les intérêts de l'agrobusiness bien implantés au sein de leurs tutelles financières et idéologiques.

La coalition de l'agrobusiness est la plus puissante et la mieux représentée au parlement. Elle est constituée de quatre composantes : le syndicat patronal, le mouvement politique, le front parlementaire ruraliste et l'association technique et scientifique de l'agrobusiness. Le syndicat des agriculteurs patronaux, la Confédération Nationale de l'Agriculture et de l'Élevage (CNA), a été créé en 1973 et gère également des fonds publics et privés pour le Système National de Formation et d'Apprentissage Rural (SENAR) ; la CNA, présidée jusqu'en 2014 par la sénatrice Katia Abreu devenue en 2015 ministre de l'Agriculture du second gouvernement de la Présidente Dilma Rousseff, dispose de son propre centre d'études, l'Institut CNA. L'Union Démocratique Ruraliste (UDR) a été créée en 1985 pour s'opposer à toute tentative de réforme agraire et protéger la défense de la propriété privée lors de la rédaction de la Constitution de 1988<sup>16</sup>. Le Front parlementaire de l'agro-négoce ou Banc Ruraliste (*Bancada Ruralista*) réunit de 160 à 350 députés et sénateurs selon l'urgence des causes. Cette coalition large est complétée par une série d'institutions techniques et académiques. La branche des industries agro-alimentaires de la Fédération des Industries de São Paulo, des universitaires (surtout de São Paulo : USP, UNESP et Fondation Getúlio Vargas) sont également organisés à travers l'Association Brésilienne de l'Agrobusiness (ABAG), créée en 1993 en réaction au premier programme d'appui à l'agriculture familiale sous le gouvernement Itamar Franco.

---

16. Malgré ces pressions de l'UDR, le mouvement favorable à la réforme agraire a pu faire voter deux articles, 184 et 186, qui garantissent l'expropriation des terres non productives. La victoire des opposants à la réforme agraire est d'avoir pu imposer des indices de productivité très bas, favorables aux propriétaires, et qui n'ont jamais été réactualisés depuis 1988.

De leur côté, les mouvements sociaux de l'agriculture familiale constituent une coalition encore fragile et fragmentée. Suite à l'instauration du syndicalisme officiel<sup>17</sup> par la dictature militaire, les salariés et petits producteurs étaient représentés par la Confédération Nationale des Travailleurs de l'Agriculture (CONTAG), créée en 1973, laquelle a souvent maintenu, si ce n'est une collaboration, au moins un dialogue, avec les gouvernements, y compris militaires et conservateurs. Bien qu'ayant adhéré à la Centrale Unique des Travailleurs (CUT) au niveau fédéral en 1995, la CONTAG a été parfois considérée localement peu combative. En conséquence de cette adhésion, le Département National des Travailleurs Ruraux de la CUT a été fermé en novembre 1995 et divers groupes syndicaux orphelins ont alors créé le Mouvement des Petits Agriculteurs (MPA) et la Fédération des Travailleurs de l'Agriculture Familiale (FETRAF Sud). Ce fut aussi l'époque de l'éclosion d'une série de mouvements sociaux à la fois radicaux et identitaires : victimes des constructions de barrages hydrauliques (MAB), paysans du MPA et femmes paysannes du MFC (Mouvement des Femmes Paysannes), diverses organisations indigènes et de pêcheurs artisanaux, regroupées sous le terme de « communautés et peuples traditionnels ». En 2001, la FETRAF Sud a fait scission au sein de la CONTAG et s'est constituée en syndicat national en 2004. Elle compte aujourd'hui des fédérations dans dix-huit des vingt-sept États du Brésil. C'est aussi le cas du MPA qui est avec le MST la quatrième force syndicale de l'agriculture familiale et le premier mouvement brésilien à adhérer à Via Campesina.

Depuis le second gouvernement du Président Lula (2007-2010), l'agriculture familiale présente deux sous-coalitions. La première, associe la CONTAG, la FETRAF et les coopératives de l'agriculture familiale (UNICAFES, ASCOOB). Elle assure depuis 2003 et le début des gouvernements du Parti des Travailleurs (PT), une cogestion de la politique d'agriculture familiale. L'autre coalition, plus radicale, liée à la réforme agraire et à un projet de développement d'une agriculture plus agro-écologique, regroupe les mouvements affiliés à Via Campesina<sup>18</sup>.

### *Les principaux débats de société autour de l'agriculture*

Historiquement, le premier débat a été celui sur la réforme agraire, exacerbé durant l'Assemblée constituante (1987-1988). Il fut relancé par le

17. La constitution civile du Brésil de 1988 autorise la représentation d'un secteur socio-professionnel par une seule organisation syndicale au niveau du pays (fédérant des représentations régionales et locales).

18. MST, Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra ; MPA, Movimento dos Pequenos Agricultores ; MAB, Movimento dos Atingidos por Barragens, MMC, Movimento de Mulheres Camponesas ; FEAB, Federação dos Estudantes de Agronomia do Brasil ; CPT, Comissão Pastoral da Terra ; PJR, Pastoral da Juventude Rural ; ABEEF, Associação Brasileira dos Estudantes de Engenharia Florestal ; CIMI, Conselho Indigenista Missionário ; MPPA, Pescadores e Pescadoras Artesanais.

massacre de paysans sans terre à Eldorado dos Carajás en 1995 et repris en 2004, lors du premier gouvernement du Président Lula (2003-2006). La réforme agraire était en effet une promesse de campagne de Lula et une des revendications fortes de sa base sociale rurale, en particulier du MST et de la CONTAG qui rivalisaient alors pour organiser les occupations de terres, les campements et contrôler les périmètres attribués par l'État. Paradoxalement, Graziano da Silva, principal conseiller du Président pour l'agriculture au sein du PT, ne croyait plus à la viabilité technique et économique de la réforme agraire. Il affirmait en 2002 que « la réforme agraire, du point de vue du développement capitaliste des forces productives rurales, ne représente plus une nécessité, que ce soit pour la bourgeoisie ou pour les classes productives. Ce qui ne veut pas dire, qu'elle ne constitue pas une possibilité »<sup>19</sup>. De fait, il y voyait surtout un projet social pour éviter un exode rural massif et accéléré. Il a d'ailleurs pris en 2003 la direction du Ministère Extraordinaire de la Sécurité Alimentaire et non celle du Ministère du Développement Agraire (MDA) ou du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation (MAPA). Il représentait alors une tendance partagée par plusieurs économistes au sein du PT. Selon ces derniers, le développement de la concurrence capitaliste au niveau de l'agriculture brésilienne et mondiale était tel que l'installation de petits agriculteurs sans terre *via* la réforme agraire arriverait bien trop tard ; du point de vue de la production agricole, les agriculteurs ainsi réinstallés ne pourraient jamais devenir compétitifs<sup>20</sup>. En revanche, la réforme agraire peut se justifier au Brésil « comme une politique sociale destinée à lutter contre la pauvreté, à limiter l'exclusion du secteur agricole, à combattre le déracinement et la marginalisation des agriculteurs ou leur émigration massive »<sup>21</sup>. Plus que les financements, ce sont les limites administratives et les entraves judiciaires à l'expropriation et à la distribution de nouvelles terres qui ont réduit considérablement les actions de réforme agraire. En 1998, le Gouvernement Cardoso avait en effet fait voter par le Tribunal Supérieur Fédéral une loi interdisant l'expropriation de propriétés occupées par les travailleurs sans terre. Ce dispositif a ainsi privé les mouvements sociaux de leur principal moyen de pression. Dans le même sens, les indices d'expropriation de terres peu ou non productives n'ont jamais été réactualisés depuis les années 1980, malgré les énormes progrès en termes de productivité des variétés et des technologies agricoles (Sabourin, 2007b).

C'est durant le gouvernement Cardoso et la phase la plus active du MST et de la CONTAG que le plus grand nombre de familles ont été installées : 400 000 contre environ 300 000 par la suite entre 2003 et 2010<sup>22</sup>. Les gou-

19. Silva (2002 : 142).

20. Cette thèse, faussement qualifiée de pragmatique ou réaliste, largement présente au sein du Parti des travailleurs et du Gouvernement Lula, présente la caractéristique de rejoindre la pensée néo-libérale défendue par les classes conservatrices et l'oligarchie terrienne.

21. Silva (2007).

22. INCRA-MDA (2010).

vernements des présidents Lula et Rouseff ont surtout consacré des ressources à l'équipement des anciens périmètres de réforme agraire<sup>23</sup>, à la régularisation des titres de propriété ou de concession des familles déjà installées et au programme de crédit foncier (installation par l'achat de la terre). Le principal paradoxe de la politique de réforme agraire par redistribution, est qu'en plus de sa lenteur, elle contribue à maintenir un coût artificiellement élevé du prix des terres en Amazonie, dans la région Nord-Est et au Sud du pays, à cause de la pression de la demande, offrant ainsi une véritable rente foncière aux grands propriétaires.

### *Les débats autour de l'institutionnalisation de l'agriculture familiale*

La principale institution créée avec le Programme National de Renforcement de l'Agriculture Familiale (PRONAF) en 1995 aura été précisément celle de la catégorie de l'agriculture familiale et des critères de sa définition dans une loi spécifique qui aura demandé dix ans de débats avant d'être votée en 2006. La définition de la catégorie cible du PRONAF constitue un repère social et un marqueur politique qui aura institutionnalisé deux nouveaux éléments. Le premier réside dans la dualisation de la politique agricole, puisque, depuis 1999, un Ministère du développement Agraire (MDA) a été séparé du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation (MAPA). Il gère le public de l'agriculture familiale et de la réforme agraire avec des moyens encore modestes, alors que le MAPA continue de gérer le secteur entrepreneurial. Le second élément correspond à une série de politiques différenciées pour les populations marginalisées (femmes, jeunes, communautés traditionnelles indiennes et noires, crédit populaire, économie solidaire, etc.) auparavant difficilement reconnues comme objets de politiques publiques spécifiques. Ce n'est donc pas un hasard si la catégorie « agriculture familiale » a été régulièrement combattue par la coalition de l'agrobusiness, soit via des réinterprétations du dernier recensement agricole<sup>24</sup>, soit par une critique de la réalité sociologique de sa définition<sup>25</sup>. Cela ne signifie pas que vingt ans après la création du PRONAF, la catégorie de l'agriculture familiale ne mériterait pas d'être réexaminée. Mais le fait est que, pour les défenseurs de l'agrobusiness, son existence même n'a pas de sens, car il n'y aurait, de leur point de vue, que des agriculteurs qui produisent pour le marché, d'un côté, et des parasites assistés, de l'autre. De fait, une révision serait utile, à la lueur non pas d'un seul recensement mais de l'analyse des évolutions mesurables sur les trois derniers recensements

23. Face à la pression des mouvements sociaux durant les mandats du Président F.H. Cardoso, de nombreuses familles ont reçu le droit de s'installer sur des terres de réforme agraire, sans que celles-ci aient été délimitées, partagées et sans les équipements prévus par la loi (eau, routes, électricité, habitations). De plus, le fait de ne pas disposer du titre de bénéficiaire de la parcelle ne permet pas d'accéder au crédit agricole.

24. FGV-IBRE (2009), Alves et Rocha (2012).

25. Navarro et Pedroso (2011).

de 1985 à 2006. Une analyse sociologique fine des activités et des revenus de l'agriculture familiale révèle d'ailleurs que cette catégorie « familiale » est très diverse et recouvre des systèmes de production assurant l'autoconsommation et/ou l'approvisionnement des marchés locaux (vente directe), des unités pluriactives, généralement ignorés des statistiques économiques et l'existence de revenus non directement agricoles<sup>26</sup> qui exigeraient des politiques encore plus différenciées.

### ***Le débat autour des interprétations du recensement agricole***

Les statistiques officielles, en dépit de leurs limites<sup>27</sup>, tendent à réduire l'importance de la production familiale et surtout des exploitations à dominante paysanne en raison de la non-prise en compte de l'autoconsommation, de l'intra-consommation ou de la distribution non marchande ou non monétaire et par le non enregistrement des petites structures. De même, la production agricole enregistrée par la comptabilité nationale et les statistiques est uniquement celle qui est commercialisée en dehors de la municipalité où elle est produite (identifiée via l'impôt sur la circulation des marchandises et des services), ce qui n'inclut pas le commerce local intra-municipal (vente directe des producteurs sur les foires locales et marchés de proximité).

Cependant, même avec ces biais, le traitement spécifique des résultats du dernier Recensement Agricole<sup>28</sup> dément radicalement l'image politiquement et socialement construite de l'agriculture brésilienne, en particulier en termes de productivité de l'agriculture familiale par rapport à l'agrobusiness et de contribution au PIB par filière. La contribution de l'agriculture familiale au PIB de quelques produits reste en effet importante au regard de ses conditions de production (tableaux 3 et 4 ; IBGE, 2009 ; MDA, 2009).

Les 4 367 902 exploitations familiales représentent 85 % du total, (5 175 489 exploitations) mais n'occupent que 24,3% des terres cultivées (80,25 millions d'hectares), alors que les 552 563 exploitations ou entreprises patronales occupent 250 800 000 hectares et mobilisent 80% du crédit et des subventions publiques. Bien qu'elle n'utilise que moins d'un quart des superficies, l'agriculture familiale assurait en 2006 près de 38% du PIB agricole (54,4 milliards de réais)<sup>29</sup>.

Si l'on considère que l'agriculture familiale assure une part importante de la production commerciale destinée aux marchés internes et aux produits du panier alimentaire de base, on mesure son rôle en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est d'ailleurs aujourd'hui l'un des meilleurs arguments justifiant sa promotion, car le fait qu'elle aurait moins

---

26. Schneider et Cassol (2013), Schneider *et al.* (2013).

27. IBRE/FGV (2009), França *et al.* (2009).

28. IBGE (2006), MDA (2009).

29. MDA (2009), MAPA (2013).

**Tableau 3 : Part de l'agriculture familiale au PIB de quelques produits (% du PIB total de la filière).**

Produits	Part de l'agriculture familiale en %
Manioc	88,3 %
Haricot	68,7 %
Lait	56,4 %
Porcins	51,0 %
Maïs	47,0 %
Riz	35,1 %
Café	30,3 %
Blé	20,7 %
Oeufs	17,1 %
Soja	16,9 %

Source : Censo Agropecuário 2006 – IBGE

**Tableau 4 : Part de l'agriculture familiale au total des exploitations et des surfaces**

Exploitations	AF/Total (%)		Sup AF/Total(%)		VBP AF/Total (%)	
	2006	1995/96	2006	1995/96	2006	1995/96
Régions						
Nordeste	93	88	47	44	52	43
Centre-Ouest	75	67	14	13	17	16
Amazonie (Nord)	90	85	42	38	69	58
Sud-Est	77	75	29	29	24	24
Sud	89	91	43	44	58	57
Brésil	88	85	32	31	40	38

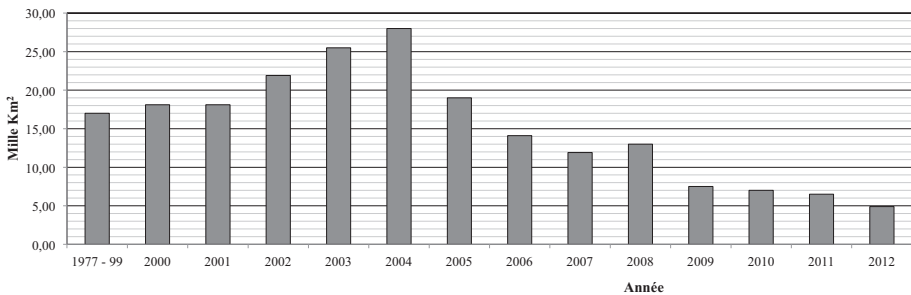
Source : FAO/INCRA – Censos Agropecuários 1995/96 et 2006

d'impact que l'agriculture patronale sur l'environnement reste à démontrer, au-delà, bien sûr, du fait qu'elle occupe des superficies bien moindres (un quart de la superficie de l'agrobusiness).

### **Le débat autour de la déforestation**

Le recensement agricole de 2006 constate une déforestation de 12 millions d'hectares depuis 1995 dans les zones agricoles de propriété privée dont 7 millions en Amazonie, 2,5 millions d'hectares dans la région Nord-Est, 330 000 hectares dans la région Sud-Est et 4,3 millions d'hectares dans la région Centre-Ouest, dont 3,2 millions dans le seul État du Mato Grosso<sup>30</sup>.

**Figure 3 : Évolution de la déforestation de 2000 à 2012 en milliers de Km<sup>2</sup> (OCDE, 2013)**



Source : OCDE, 2013

Cependant, des efforts ont été accomplis depuis le gouvernement Lula et la ministre Marina Silva. À partir de 2004, le taux de déforestation a été réduit d'environ 20% (figure 3). Par contre, si une partie de l'Amazonie centrale a été protégée au moyens de l'établissement d'un arc de lutte contre la déforestation associant parcs naturels nationaux, réserves de terres indigènes et réserves privées (figure 4), le déboisement des terres de savanes arborées dans les *cerrados*, situés en périphérie de l'Amazonie et au centre ouest du pays, conserve toujours des taux élevés (50% du biome original qui couvrait à l'origine 25% de la superficie du pays ont été déboisés). Ce phénomène est inquiétant, à terme, car si l'Amazonie reste un des principaux bassins forestiers du monde, les *cerrados* constituent le château d'eau du Brésil, les trois grands fleuves (Tocantins, Paraná et São Francisco) y ayant leur source et une grande partie de leur bassin.

L'OCDE (2014) note que le Brésil a accompli des progrès sensibles en termes d'utilisation durable des ressources naturelles. La production d'énergie repose sur des sources d'énergie renouvelables (éthanol), les émissions de carbone ont diminué et la déforestation s'est ralentie.

30. IBGE (2009).

**Figure 4 : Déforestation, terres indigènes et unités de conservation**



Ce bon point de l'OCDE est à relativiser dans la mesure où le coût environnemental (terres, eaux, intrants) et social (travail pénible à la limite de l'esclavage) de la production d'éthanol est assez lourd. Dès le départ de Marina Silva du Ministère de l'environnement, la coalition de l'agrobusiness a riposté en imposant une loi de révision du code forestier qui réduit largement les interdictions de déboiser le long des fleuves, des sources et des aires protégées. Elle défend également au parlement, et cette fois avec la complicité du lobby environnemental<sup>31</sup>, un projet de loi sur le Paiement de

31. Paradoxalement, on retrouve aux côtés du Parti Vert, du ministère de l'Environnement et des ONG environnementalistes, la Fédération des Industries et un secteur de la Confédération Nationale Agraire, qui ont intérêt à ce que les futurs PSE rémunèrent le respect de la loi forestière car cette mesure bénéficierait à la fois aux grands propriétaires terriens et à la constitution de réserves privées intéressant les ONG écologiques et les entreprises industrielles (au titre de la défiscalisation).



Services Environnementaux qui, pour résumer, consisterait à accorder des primes compensatoires aux propriétaires qui respecteraient le nouveau code forestier<sup>32</sup>.

### 3. UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE, MAIS UNE POLITIQUE AGRICOLE DEVENUE DUALE

#### *L'institutionnalisation d'une politique d'agriculture familiale*

La création du PRONAF a marqué un moment critique institutionnel et fondateur pour les mouvements sociaux ruraux du Brésil et pour le pays. Les diverses marches et actions du MST (*Avril rouge*) et de la CONTAG (*Cri de la terre du Brésil*) exigeaient une réponse originale et différenciée de l'État. Cette réponse est passée par la construction d'une définition de la catégorie cible, l'agriculture familiale, et de mécanismes de contrôle de l'attribution du Document d'Aptitude au Pronaf (DAP). Elle a permis d'inclure l'agriculture familiale dans les normes de crédit rural et de recréer un département d'assistance technique et de développement rural au sein du ministère de l'Agriculture. Par la suite, les évolutions du PRONAF à partir de 1999 ont été plus marginales ou incrémentales. Elles sont passées essentiellement par un élargissement des bénéficiaires, y compris en s'ouvrant à des producteurs plus capitalisés, ou en réduisant le plafond de crédit pour les plus modestes.

La libération des OGM, la création d'une politiques spécifique pour les bio-carburants, l'agriculture biologique et l'agro-écologie et, dernièrement, la reconstruction d'une agence d'assistance technique et de développement rural ont fait l'objet de controverses et de disputes entre le Ministère du développement agricole et le Ministère de l'Agriculture. Ce dernier a obtenu gain de cause concernant les OGM et les biocarburants, mais il a également obtenu la gestion des services de contrôle et d'appui à l'agro-écologie et à la production organique, au prétexte qu'il disposait déjà des services de vigilance épidémiologique et de contrôle de qualité sanitaire.

On voit combien l'équilibre de cette politique agricole duale dépend des rapports de force et donc des capacités des mouvements sociaux. Sans leur pression, le risque d'une politique séparée pour l'agriculture familiale est bien son glissement vers un traitement social du secteur privilégiant encore plus les investissements et appuis productifs en faveur du secteur patronal.

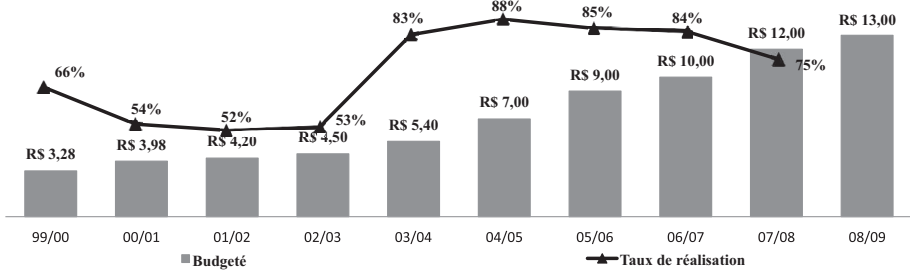
---

32. Amazonas (2012).

### Les limites du PRONAF et de la diversification des instruments

Même si les ressources en crédit attribuées via le PRONAF ont considérablement augmenté (multipliées par 4 de 1999 à 2013, figure 5) pour culminer à 800 millions d'US\$ en 2013, cette somme ne représente, selon les années, que 15 à 20% des financements attribués à l'agriculture patronale<sup>33</sup> et d'entreprise la même année, via les banques publiques et le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage<sup>34</sup>.

**Figure 5 : Évolution des volumes de crédits mis à disposition par le Pronaf (Milliards de reais)**



Source : (MDA, 2014) <http://portal.mda.gov.br/portal/saf/programas/pronaf/2259286>

Le PRONAF, à partir de 2003, a différencié les types de crédits qu'il octroyait en raison des demandes des mouvements sociaux. Douze modalités différentes ont ainsi été créées : femmes, jeunes, semi-aride, agro-industrie, agroforesterie, agro-écologie, agro-tourisme, écologie, etc. Mais ces modalités spécifiques ont été peu appliquées à cause de la résistance des banques et des services de vulgarisation à sortir des schémas classiques et du fait des pressions de leurs tutelles pour privilégier les projets de crédits pour des équipements, animaux ou machines, assurant un retour économique pour l'industrie nationale<sup>35</sup>.

### De nouveaux programmes interministériels

La dualité de la politique agricole ne saurait cependant être exagérée. Il existe en effet quelques réussites de coordination entre les deux ministères. La plus emblématique, conduite également avec le Ministère du Dévelop-

33. Afin d'échapper au contrôle de l'OMC en manière de subventions agricoles, le Brésil a adopté une stratégie cachée mais efficace. Régulièrement, le gouvernement efface la dette des arriérés impayés des emprunts agricoles, ce qui favorise bien sur les plus gros emprunteurs, le secteur des entreprises.

34. MAPA (2013).

35. Aquino et Schneider (2010), Tonneau *et al.* (2005).

pement social (MDS), porte sur la politique d'achats publics de produits issus de l'agriculture familiale mise en place en 2003. Les fonds proviennent du MDS, l'appui technique et la gestion du Programme d'Acquisition des Aliments (PAA) du MDA et la réalisation des achats par la CONAB (Compagnie Nationale d'Approvisionnement) qui dépend du MAPA et dispose des structures de stockage et des représentations dans les États fédérés. Le PAA, réservé aux agriculteurs familiaux, représente un véritable outil adapté au renforcement de l'agriculture familiale et paysanne en dépit de ressources parfois trop limitées (plafond de 6 500 réais par famille par an, soit 2 500 euros)<sup>36</sup>. Il achète à un prix garanti tous les types de production, y compris celles qui n'exigent pas le recours au crédit de campagne (cultures alimentaires) et les produits transformés à la ferme (fromages, confitures, cassonade, etc.).

Devant le succès de ce programme, plébiscité par les organisations paysannes, le gouvernement du Président Lula avait ainsi augmenté le plafond par famille, multiplié les ressources et diversifié la gamme des produits et des modalités d'accès, en particulier via les organisations syndicales et coopératives. Mais suite aux pressions de la coalition de l'agrobusiness et du ministère public, durant le gouvernement Dilma Rousseff, les ressources du programme ont été considérablement réduites à partir de 2014.

### ***La réactivité de l'agriculture brésilienne et le renouvellement des politiques***

L'hypothèse de la cogestion de la politique agricole n'est plus une exception française et peut être considérée sérieusement au Brésil, avec la multiplication des conseils municipaux, territoriaux et régionaux dédiés au développement durable et à la sécurité alimentaire. Pour les dirigeants de la CONTAG, la cogestion est un fait. Depuis 2003, une période d'intense mobilisation syndicale est instituée chaque année sous le nom du *Cri de la terre* (*Grito da terra*). Mais, à la différence de ce qu'on observait dans les années 1990, le *Cri de la terre* correspond à une série de réunions de négociation au cabinet du MDA, et ne passe plus par des mobilisations de rue avec les traditionnels défilés, marches et occupations d'édifices publics. Si la conservation du slogan constitue tout un symbole, la négociation n'en est que plus rapide et efficace.

Durant les deux mandats du Président Lula, la direction des trois secrétariats du MDA ont été réparties entre des responsables issus des mouvements sociaux et syndicaux de l'agriculture familiale, et il en a été de même avec les ministères de l'Agriculture, du Commerce extérieur et du Plan qui ont été confiés à trois grands producteurs ruraux de canne à sucre, de l'élevage et de l'agro-industrie des volailles. Mais, cette pratique (qui semble avoir été réduite avec la Présidence de Dilma Rousseff) peut également être analysée non pas en termes de cogestion, mais comme une nouvelle forme

36. MDA (2010), Chmielewska et Souza (2010).

de néo-corporativisme distribué<sup>37</sup> entre différentes représentations des intérêts économiques<sup>38</sup>.

### *L'offensive internationale du Brésil autour de la politique agricole*

À l'international, l'agriculture est au cœur de la stratégie de la diplomatie brésilienne. Dès son arrivée au pouvoir en 2003, le gouvernement Lula, tout en continuant à défendre les intérêts des pays agricoles exportateurs au sein du Groupe de Cairns, était parvenu à créer le "Goupe des 20" des pays du Sud (en défendant y compris la thèse de la promotion de la multifonctionnalité de l'agriculture<sup>39</sup> au titre de la sécurité alimentaire), juste avant les négociations GATT-OMC de Cancún (MAE, 2003 ; Daudelin, 2010). On sait, par ailleurs, combien Lula a promu la diplomatie du pays pour garantir de nouveaux marchés d'exportation des produits de l'agriculture brésilienne en Chine, au Moyen-Orient, en Russie et en Afrique. Les restrictions de l'Union Européenne aux exportations de viande en raison d'incertitudes sanitaires, auront été vite compensées. La diplomatie brésilienne est particulièrement active et s'est assurée des postes-clé de responsabilités aux Nations Unies : les directeurs de la FAO (José Graziano da Silva) et de l'OMC (Roberto C. de Azevedo) sont les plus connus, mais le secrétaire exécutif de la Commission sur la Biodiversité de l'ONU est également brésilien (Braulio Dias).

La diffusion du modèle de l'agriculture familiale, voire du modèle de politique duale, au niveau du Mercosur a été entreprise via l'appui financier décisif du Brésil à la création et au fonctionnement de la Réunion Spéciale de l'Agriculture Familiale (REAF). Cette institution qui arbore un statut d'organisation régionale d'agriculteurs familiaux a la particularité de réunir des représentants syndicaux et professionnels de l'agriculture familiale, mais également des fonctionnaires et des responsables des ministères du développement rural des pays membres.

Enfin, le Brésil opère une véritable entreprise de transfert de ses modèles technologiques (Recherche agronomique et assistance technique de l'Embrapa, OGM, semis direct, biocarburants), de production agricole (canne à sucre, coton, soja, etc.) et de politique agricoles (PAA, PRONAF plus d'aliments, *Bolsa Família*) à travers une nouvelle politique Sud-Sud de coopération, très centrée sur les secteurs agricoles et du développement social en

37. Le néo-corporatisme désigne la participation d'importants groupes sociaux organisés à la politique de l'État, notamment à sa politique économique.

38. Jobert et Muller (1987), Bobbio *et al.* (2007).

39. La notion de multifonctionnalité de l'agriculture propose la reconnaissance des externalités positives ou des productions jointes non marchandes associées à la production d'aliments et de fibres par l'activité agricole : emploi rural, aménagement du territoire, entretien des paysages, etc.

Afrique, mais également en Amérique latine<sup>40</sup>. Bien entendu, derrière l'investissement massif sur le marché de l'assistance technique ou de l'aide se profile celui des technologies, des compétences brésiliennes, mais aussi des produits brésiliens, voire l'obtention de terres pour les agriculteurs brésiliens au Mozambique<sup>41</sup>. Ce transfert de modèles des politiques brésiliennes se fait également de façon plus neutre et indirecte par l'intermédiaire et avec l'appui des Nations Unies (FAO, PNUD) et de l'OEA (IICA)<sup>42</sup>.

## CONCLUSION

L'analyse de l'évolution de l'agriculture brésilienne et de ses politiques par les coalitions d'acteurs et de groupes d'intérêt se révèle opérationnelle, dans la mesure où c'est souvent leur poids qui a pris le pas sur les éléments programmatiques. C'est durant le gouvernement Cardoso, considéré conservateur et néo-libéral en raison de privatisations massives des entreprises publiques, qu'est née la politique d'agriculture familiale et qu'ont été enregistrés les meilleurs chiffres de la réforme agraire. La création même du MDA en 1996 répondait à l'émotion suscitée par le massacre des travailleurs sans terre et à la forte contestation portée par des mouvements sociaux. C'est durant le gouvernement Lula qu'ont été créés les programmes d'appui aux biocarburants et que les planteurs de canne à sucre ont été promus par le président lui-même au rang de héros<sup>43</sup>. Ce sont les gouvernements Lula et Rousseff qui ont pu calmer le MST et par là-même enterrer la réforme agraire. Cela a d'ailleurs été une caractéristique des années Lula, de pouvoir gouverner en satisfaisant tour à tour, voire en même temps, l'ensemble des groupes d'intérêt et des coalitions existantes, car il a pu compter sur son charisme et sur une période de croissance forte. Il en a résulté une seconde caractéristique de l'agriculture et des politiques de développement rural de cette période, l'incrémentalisme politique que Favareto (2010) qualifie d'*innovation par addition*.

Une des caractéristiques de l'agriculture comme des politiques publiques au Brésil, en particulier au cours de ces deux dernières décennies, tient à l'impressionnante dynamique des expérimentations réalisées. Ce secteur constitue un laboratoire permanent, toujours en mouvement. Les premières expériences en matière de développement agricole ont introduit la décentralisation et la participation locale des agriculteurs via des conseils de développement en 1996. En 2003, l'expérience a été étendue par la territorialisation du développement rural et, en 2008, par la tentative de coordination d'une action territoriale transversale entre les divers ministères concernés<sup>44</sup>.

---

40. Goulet et Sabourin (2012), Secretaria Ibero americana (2012), Gabas *et al.* (2013).

41. Milhorance de Castro et Goulet (2011).

42. Massardier et Sabourin (2013).

43. Lula da Silva (2007).

44. Bonnal (2013).

Au-delà des dimensions continentales du pays et du nombre d'administrations intermédiaires impliquées dans chaque programme, la fragilité de ces expérimentations politiques tient parfois d'une volonté technocratique de vouloir tout résoudre trop vite ou d'associer dans une même politique, comme dans celle menée dans les territoires ruraux, trop d'objectifs et d'instruments qui ne se déclinent pas forcément ensemble. Il en résulte donc une série de difficultés de coordination, de fragmentations des réponses et des interventions, voire de confusion entre les messages et les priorités. Mais, par ailleurs, et c'est tout le mal que l'on peut souhaiter aux Brésiliens, il s'agit en définitive d'une question d'excès ou d'un « problème de riches », à l'image de « ce géant à la nature fertile », « intrépide colosse dont l'avenir reflète sa grandeur », comme l'énonce leur hymne national.

## BIBLIOGRAPHIE

Agência Nacional de Vigilância Sanitária Agrotóxicos e Toxicologia, 2008. <http://portal.anvisa.gov.br/wps/content/Anvisa+Portal/Anvisa/Inicio/Agrotoxicos+e+Toxicologia>.

Alves Eliseu; Rocha Daniela de Paula, 2010. Ganhar tempo é possível?. In: Gasques, J. G.; Vieira Filho, J. E.R.; Navarro, Z. *A agricultura brasileira: desempenho recente, desafios e perspectivas*. Brasília: Ipea/Mapa.

Amazonas, Mauricio, 2012. Pagamentos por Serviços Ambientais e sua institucionalização na legislação brasileira: in *Actas del taller "Instrumentos y Políticas de Servicios Ambientales en América Latina"*, Freguin, S., Sabourin E, Piketty M.G., Perez J. F. (eds) Managua: Red PP-AL.

Associação Nacional para Difusão de Adubos ANDA, estadísticas, indicadores, 2009 <http://www.anda.org.br/index.php?mpg=03.00.00&ver=por>

Aquino Joacir , Schneider, Sergio. 12 anos da política de crédito do PRONAF no Brasil (1996-2008): uma reflexão crítica. In: Congresso Latinoamericano de Sociologia Rural, 8, 2010, Porto de Galinhas, *Anais...* Porto de Galinhas (PE): ALASRU, 2010.

Bobbio, Norberto; Mateucci, Nicola; Pasquino Gianfranco, 2007. *Dicionário de Política*, Brasília: Editora UnB - Imprensa Oficial, 2 vol.

Bonnal, Philippe, 2013. Agriculture familiale et politiques publiques : étude de cas Brésil. In: Les agricultures familiales du monde : définitions, contributions et politiques publiques. AFD-Cirad, Montpellier, 2013.

Chmielewska Danila; Souza Darana. *Market Alternatives for Smallholder Farmers in Food Security Initiatives: Lessons from the Brazilian Food Acquisition Programme*, Brasília, SAE/PNUD , IPC-IG, Working Paper, 2010.

CENTRAL ÚNICA DOS TRABALHADORES – CUT Texto de base do 7º congresso da CUT 15 – 19 aout 2000 [http://www1.folha.uol.com.br/folha/dinheiro/congresso\\_cut.shtml](http://www1.folha.uol.com.br/folha/dinheiro/congresso_cut.shtml)

CEPEA-USP, 2014. PIB Agronegocio do Brasil, São Paulo, CEPEA-USP/CNA <http://cepea.esalq.usp.br/pib/>

Daudelin Jean, 2010, « Le Brésil comme puissance : portée et paradoxes », *Problèmes d'Amérique latine* 4/ (N° 78), p. 29-46.

Eloy Ludivine, Sabourin Eric, Tonneau Jean-Philippe, Sidersky Pablo Renato, « Dynamiques et enjeux des agricultures familiales au Brésil », *Géoconfluences*, 2010, 13 p.

Favareto Arilson, 2010. A abordagem territorial do desenvolvimento rural – mudança institucional ou “inovação por adição”? *Estudos Avançados*, v. 24, n.68: 299-319.

FGV/IBRE, 2010. Quem produz o que no campo: quando e onde II: censo agropecuário 2006: resultados: Brasil e regiões. Brasília: CNA, 192 p. Disponível em <http://www.canaldoprodutor.com.br/biblioteca/pesquisas>.

França, Caio; Del Grossi Mauro; Marques, Vincente P. M. de Azevedo. O Censo Agropecuário 2006 e a agricultura familiar no Brasil. Brasília: MDA, NEAF Debate, 2009. 99p. Disponível em: <<http://www.mineiropt.com.br/arquivosestudo/arq4b10179787f8b.pdf>>

Gabas Jean Jacques, Goulet Frédéric, Arnaud Clara, Duran Jimena, 2013. Coopération Sud-Sud et nouveaux acteurs de l'aide au développement agricole en Afrique de l'Ouest et Australe. Le cas de la Chine et du Brésil. Paris, AFD Editions, coll. *A Savoir*, n° 21, 213p.

Goulet Frédéric ; Sabourin Eric, 2012. South-South Cooperation between Africa and South American Emerging Countries: The Case of Agriculture and Rural Development in *Poverty in Focus*, n° 24, pp. 20-22 <http://www.ipc-undp.org/pub/IPCPovertyInFocus24.pdf>

Grisa Catia; Schneider Sergio, El caso de Brasil in Sabourin E, Samper M, Sotomayor O. (Eds). Políticas públicas y agriculturas familiares en América Latina y El Caribe: balance, desafíos y perspectivas. Santiago, Chile: CEPAL, Red PP-AL, 2014 (in press).

Guibert Martine, 2009. Le Brésil acteur et stratège dans les négociations agricoles internationales in *Géoconfluences* <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/et-pays/Bresil/BresilScient6.htm>

INSTITUTO BRASILEIRO DE GEOGRAFIA E ESTATÍSTICA, 2009. Censo Agropecuário 2006, Agricultura familiar, primeiros resultados, Rio de Janeiro, IBGE, MDA, 267p.

INSTITUTO BRASILEIRO DE GEOGRAFIA E ESTATÍSTICA, 2011. Censo demográfico 2010: primeiros resultados. Rio de Janeiro, IBGE, 2011.

Jobert, Bruno ; Pierre Muller, 1987. *L'État en action : politiques publiques et corporatisme* ; Paris : PUF.

Lagroye Jacques ; Bastien, François ; Sawicki, Frédéric, 2006. 4° éd. *Sociologie politique*, Paris, Dalloz-Sirey, col. Amphi.

Mahoney James; Thelen Kate, 2010. *A Gradual Theory of Institutional Change*, in *Explaining Institutional Change: Ambiguity, Agency, and Power*, Cambridge: Cambridge University Press, 2010.

Massardier Gilles, 2008. *Politiques et actions publiques*, Paris, Armand Colin.

Massardier Gilles, Sabourin Eric, 2013. Internationalization and dissemination of rural territorial development public policies: model hypotheses for Latin America. *Sustentabilidade em Debate*, 4 (2) : 83-100. <http://seer.bce.unb.br/index.php/sust/article/view/9489/7358>

Milhorance de Castro, Carolina ; Goulet Frédéric, 2013. L'essor des coopérations Sud-Sud : le Brésil en Afrique et le cas du secteur agricole, *Techniques financières et développement* n° 105 : 87-102.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA FORÊT. *Entre croissance et durabilité : quel modèle de développement agricole au Brésil ?* Centre d'Études et de Prospectives, Paris, MAAF, CEP n° 41, mars 2012.

MINISTÉRIO DA AGRICULTURA PECUARIA E ABASTECIMENTO, 2012. O agronegócio brasileiro em números, Brasília MAPA,

MINISTÉRIO DAS RELAÇÕES EXTERIORES, Declaração de Brasília "Agricultura Familiar e Negociações Internacionais" Brasília: MRE, 21-08-2003.

MINISTÉRIO DO DESENVOLVIMENTO AGRÁRIO Agricultura familiar no Brasil e o censo agropecuário de 2006, Brasília, MDA. 2009 <http://www.planalto.gov.br/Consea/imagens/agriculturafamiliar.pdf>

MINISTÉRIO DO DESENVOLVIMENTO AGRÁRIO, *Referências para uma Estratégia de Desenvolvimento Rural Sustentável*. Brasília: MDA. 2005.

Navarro Zander ; Pedroso Maria Theresa, 2011. *Agricultura familiar: é preciso mudar para avançar*. Texto para discussão 42. Brasília (DF): Embrapa Informação Tecnológica.

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT, *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2013 – Pays de l'OCDE et économies émergentes*, Paris, OCDE, 2014.

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT. *Economic Surveys: Brazil 2013 – Paris, OECD, 2013.*

Payre Renaud ; Pollet Gilles, 2013, *Socio-histoire de l'action publique*, Paris : La Découverte, 125 p.

REPÚBLICA DO BRASIL, 2006. Lei da agricultura familiar, n° 11.326 du 24/07/2006, Brasília, Presidência da República, Casa Civil, Subchefia para assuntos jurídicos [http://www.planalto.gov.br/ccivil\\_03/\\_Ato2004-2006/2006/Lei/L11326.htm](http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_Ato2004-2006/2006/Lei/L11326.htm)

Sabatier Paul; Jenkins-Smith, Hank (Eds.), 1993, *Policy Change and Learning: An Advocacy Coalition Approach*. Boulder, CO: Westview Press.

Sabourin Éric, 2007, *Paysans du Brésil, entre échange marchand et réciprocité*. Paris, éditions Quae, 242 p.

Sabourin Éric, 2007, Les débats de politique agricole et de développement rural dans le Brésil de Lula, in *Lusotopie* n° XIV-2 : 61-84.



Schneider Sergio. ; Cassol Abel, 2013, A agricultura familiar no Brasil. Reporte sobre la agricultura familiar en América Latina. *Projeto de Análisis de pobreza y desigualdad rural en América Latina*. Porto Alegre/Brasil, FIDA/Rimisp, 69 p.

Schneider Sergio; Ferreira Brancolina; Alves Fabio. (Orgs) Aspectos multifuncionais da agricultura brasileira: diferentes visões do censo Agropecuário 2006. Brasília: IPEA, 2013, 387 p.

SECRETARIA IBERO AMERICANA-SIA, Relatório da Cooperação Sul-Sul na Ibero-América, Madrid, SIA, 2012.

Silva Jose F. Graziano da, 2002, « O desenvolvimento do capitalismo no campo brasileiro e a reforma agrária », in J.P. Stédile (ed.), *A questão agrária hoje*, Porto Alegre, Editora da UFRGS : 137-143.

Silva Jose F. Graziano da, 1982, A modernização dolorosa. Rio de Janeiro/RJ: Zahar Editora,

Silva Jose F. Graziano da, 2007, Reforma agrária hoje, uma agenda estratégica para a reforma agrária. In: Seminário Desenvolvimento e Questão Agrária no Brasil, 28/06/2007, Brasília, NEAD, Ministério do Desenvolvimento Agrário (MDA) e Unicamp

Silva, Ignacio Lula da. Discurso do Presidente Lula da Silva em Mineiros, Goiás, 20/03/2007 Biblioteca da Presidência da Republica. Brasília, Presidência da República.

Théry Hervé, Les dynamiques de l'agriculture brésilienne in *Géococonfluences*, 2009 <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Bresil/BresilScient3.htm>

Tonneau Jean Philippe; Aquino Joacir. R.; Teixeira Olivio, 2005, Modernisation de l'agriculture familiale et exclusion sociale : le dilemme des politiques publiques. *Cahiers Agriculture*, n° 14 (1) : 25-29.

Vidal Dominique, 2010, « Par-delà permanences et évolutions. À propos des nouveaux regards sur le Brésil », *Problèmes d'Amérique latine* 4/ (N° 78), p. 13-27.

Weissenberger Sebastian ; Delaine Sampaio da Silva, 2010. « L'Amazonie – victime des changements climatiques ? », *Confins*, v. 10, <http://confins.revues.org/6597>